

Schoelcher, le 20 février 2017

La Rectrice de l'Académie de la Martinique
Chancelière de l'Université
Directrice académique des services
de l'Éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les Proviseurs
Des Lycées publics

Messieurs les Directeurs des lycées privés

Rectorat

INSPECTION
PÉDAGOGIQUE
REGIONALE

ANGLAIS

Dossier suivi par
Josiane RAMVILLE

Téléphone
05.96.52 27 28

Fax
05.96.52 27 29

Mel
ce.ipr
@ac-martinique.fr

Les Hauts de Terreville
97279 Schoelcher
cedex

Objet : Sélection du Ministre junior du tourisme de la Martinique- 2017

Référence : IPR/ BC/JR/MJB/N° 17 - 106

Le Comité Martiniquais du Tourisme, en collaboration avec le Rectorat de l'Académie de la Martinique, organise, pour la cinquième année consécutive, l'élection du Ministre junior du tourisme. Le Ministre Junior aura pour mission de représenter la Martinique **au Tourism Youth Congress organisé par la CTO (Caribbean Tourism Organization)** qui se tiendra au mois d'Octobre à la GRENADÉ.

Ce congrès entre jeunes représentants des états de la Caraïbe, permet d'échanger sur des questions liées au tourisme, à des sujets de société plus vastes, et de réfléchir à des propositions pertinentes pour améliorer l'existant. Un ministre junior de la Caraïbe est élu au cours de ce congrès.

Le ministre junior du tourisme de la MARTINIQUE est élu pour un an. Il est aussi associé à des événements touristiques locaux organisés par le Comité Martiniquais du Tourisme (CMT). Il peut être amené à exercer ses missions à l'extérieur de la MARTINIQUE.

Une épreuve orale sera organisée le **mercredi 31 mai 2017** de 9 heures à 17 heures, dans le but de sélectionner le ministre junior du tourisme qui succédera à Dior CAMARA, lauréate du concours 2016-2017.

Les candidats doivent être élèves de seconde ou de première.

La décision de candidature est de la responsabilité du jeune et de ses représentants légaux.

De bonnes compétences linguistiques en anglais et une aisance lors de prises de parole sont indispensables. Le niveau de compétence attendu est au minimum le niveau B1 du *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues*.

Les critères de sélection sont les suivants :

I - Critères généraux :

- Qualités générales de l'expression : articulation, débit de parole.
- Culture générale, culture touristique.
- Attitude d'ensemble : écoute, capacité à se représenter la fonction de ministre junior, capacité à se projeter dans la fonction et à montrer ses facultés d'adaptation et d'intégration à un groupe

- Capacité à s'exprimer avec aisance devant un public.
- Capacité à échanger avec aisance avec un jury.

II - Maîtrise de l'anglais :

- Capacité à dialoguer, qualités des structures syntaxiques, vocabulaire.
- Capacité à restituer les réalités phonologiques et accentuelles de la langue.
- Capacité à parler en continu sur un thème lié au tourisme.

L'épreuve de sélection est orale. Elle est publique et se déroule devant un jury de personnalités de la façon suivante :

Les candidats sont appelés individuellement pour répondre à l'ensemble des questions ci-dessous. Celles-ci seront posées en français ou en anglais. Les candidats doivent se préparer à y répondre dans les deux langues.

- 1 : Pouvez-vous vous présenter au jury ? (1 minute maximum)
- 2 : Pourquoi souhaitez-vous devenir ministre junior du tourisme ? (1 minute maximum)
- 3 : Quels sont, selon vous, les principaux atouts de la MARTINIQUE en matière touristique ? (1 minute maximum)
- 4 : Quels sont, selon vous, les principaux atouts en matière touristique de la Caraïbe ? (1 minute maximum)
- 5 : Question mystère du jury (anglais).

La fiche de candidature jointe est à retourner complètement renseignée au CMT pour le **15 mai au plus tard complétée d'une lettre de motivation en français.**



P. J. :

- Fiche de candidature
- Autorisation de captation image/voix

Depuis 2013, un Ministre Junior du tourisme de la Martinique est élu. Il représente la Martinique au Congrès annuel des jeunes ministres du tourisme de la Caraïbe. Il est élu pour un an et est force de propositions.

Le dossier de candidature comprend cette fiche (à imprimer recto/verso), une lettre de motivation en français et l'autorisation parentale d'utilisation de la voix et de l'image de l'élève. Il est à adresser **pour le 15 mai 2017 au plus tard** à l'adresse suivante :

Comité Martiniquais du Tourisme – Ministre Junior du Tourisme 2017-2018
Tour Lumina, Pointe Simon
5 Avenue Loulou Boisla ville – 97 200 Fort-de-France

Identification du candidat :

Nom : Prénom :

Né(e) le : / / à : N° département :

Nationalité :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone fixe : / / / / Téléphone portable : / / / /

Email* :

*Consultez régulièrement cette boîte email, nous l'utiliserons pour vous adresser votre convocation à l'épreuve orale.

Cursus scolaire :

Année	Etablissement fréquenté	Classe ou section
2017-16		
2016-15		
2015-14		
2014-13		

Avis sur le candidat : avis obligatoire du professeur d'anglais, avis d'un autre professeur, avis du responsable de la vie scolaire:

Avis du professeur d'anglais sur le candidat :

Appréciation(s) de l'aptitude du candidat à exercer la fonction de ministre junior du tourisme:

.....

Nom de l'enseignant :

Conclusion :

Avis très favorable Avis favorable Avis réservé Avis défavorable

Fait à Le

Signature de l'enseignant :

Avis n° 2 sur le candidat :

Appréciation(s) de l'aptitude du candidat à exercer la fonction de ministre junior du tourisme:

.....
.....

Nom de l'enseignant : Matière enseignée :

Conclusion :

Avis très favorable Avis favorable Avis réservé Avis défavorable

Fait à Le Signature de l'enseignant :

Avis n° 3 sur le candidat (avis de la vie scolaire):

Appréciation(s) de l'aptitude du candidat à exercer la fonction de ministre junior du tourisme:

.....
.....

Nom du responsable : Qualité :

Conclusion :

Avis très favorable Avis favorable Avis réservé Avis défavorable

Fait à Le Signature du personnel d'éducation:

Autorisation parentale :

Je soussigné(e)

Père, mère, tuteur, de l'élève de la classe de

du collège ou du lycée :

Autorise mon fils, ma fille à participer à l'épreuve de sélection du ministre junior du tourisme 2017-2018:

A :, le : Signature du responsable :

Identification et signature du Chef d'établissement :

Nom et Prénom du chef d'établissement :

A :, le : Signature et cachet de l'établissement :

Autorisation d'enregistrement de l'image/de la voix (Personne mineure)

La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre du projet spécifié ci-dessous, étant entendu que les objectifs de ce projet ont été préalablement expliqués aux élèves et à leurs responsables légaux.

1 Désignation du projet audiovisuel

Projet pédagogique concerné :

Ministre junior du tourisme de la Martinique 2015 : sélection et exercice de la fonction

Nom et adresse des établissements :

Comité Martiniquais du Tourisme - Pointe de Jaham, 97233 Schoelcher

et

Rectorat de l'académie de Martinique- Site de Terreville - 97279 Schœlcher

2 Modes d'exploitation envisagés

Supports	Étendue de la diffusion
Reportages (écrits, audiovisuels)	Pour un usage institutionnel à vocation éducative, de formation ou de recherche Usages de communication externe des institutions

3

4

5 Consentement de l'élève

On m'a expliqué et j'ai compris à quoi servait ce projet.

On m'a expliqué et j'ai compris qui pourrait voir cet enregistrement.

Et je suis d'accord pour que l'on enregistre, pour ce projet, mon image ma voix.

Madame Monsieur Nom de l'élève : Prénom : Classe :	Date et signature de l'élève mineur concerné par l'enregistrement :
--	---

6 Autorisation parentale

Vu le Code civil, en particulier son article 9, sur le respect de la vie privée,

Vu le Code de la propriété intellectuelle,

Vu le consentement préalablement exprimé par la personne mineure ci-avant,

La présente autorisation est soumise à votre signature, pour la fixation sur support audiovisuel et la publication de l'image et/ou de la voix de votre enfant mineur dont l'identité est donnée au paragraphe 3, ci-

avant, dans le cadre du projet désigné au paragraphe 1 et pour les modes d'exploitation désignés au paragraphe 2.

Cet enregistrement de l'image/la voix du mineur que vous représentez sera réalisé sous l'autorité de :

CMT et Rectorat Martinique pour l'épreuve de sélection .

CMT pour les missions de l'année d'élection.

L'enregistrement aura lieu aux dates/moments et lieux indiqués ci-après.

Date(s) d'enregistrement : date de l'épreuve de sélection – dates des missions confiées au ministre junior du tourisme dans le cadre de son année d'élection.

Lieu(x) d'enregistrement : lieux où se dérouleront ces manifestations

Le producteur de l'œuvre audiovisuelle créée ou le bénéficiaire de l'enregistrement exercera l'intégralité des droits d'exploitation attachés à cette œuvre/cet enregistrement. L'œuvre/l'enregistrement demeurera sa propriété exclusive. Le producteur/le bénéficiaire de l'autorisation, s'interdit expressément de céder les présentes autorisations à un tiers.

Il s'interdit également de procéder à une exploitation illicite, ou non prévue ci-avant, de l'enregistrement de l'image et/ou de la voix du mineur susceptible de porter atteinte à sa dignité, sa réputation ou à sa vie privée et toute autre exploitation préjudiciable selon les lois et règlements en vigueur.

Dans le contexte pédagogique défini, l'enregistrement ne pourra donner lieu à aucune rémunération ou contrepartie sous quelque forme que ce soit. Cette acceptation expresse est définitive et exclut toute demande de rémunération ultérieure.

Je soussigné(e) (prénom, nom)

déclare être le représentant légal du mineur désigné au paragraphe 3.

Je reconnais être entièrement investi de mes droits civils à son égard. Je reconnais expressément que le mineur que je représente n'est lié par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de son image et/ou de sa voix, voire de son nom.

Je reconnais avoir pris connaissance des informations ci-dessus concernant le mineur que je représente et donne mon accord pour la fixation et l'utilisation de son image et/ou de sa voix, dans le cadre exclusif du projet exposé et tel qu'il y a consenti au paragraphe 3 : OUI NON

Fait en autant d'originaux que de signataires.

Fait à :	Signature du représentant légal du mineur :
Le (date) :	